



**INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE SOUSSE**

**Avis aux étudiants inscrits en M2 Masters recherche**

L'administration de l'ISG de Sousse informe les étudiants que le dépôt administratif des mémoires de masterde recherche doit être fait en respectant les exigences suivantes :

1. Copie attestant le paiement des frais d'inscription (2<sup>ème</sup> tranche)
2. Dépôt de trois copies papier (et un CD).
3. La lettre d'autorisation de dépôt
4. Un résumé du rapport d'analyse de plagiat (En utilisant la solution Turnitin) fourni par l'encadrant académique et présentant un taux de similarité inférieur ou égal à 15%.